

COMMUNIQUE

Quel référentiel pour l'Agriculture Biologique ?

Les partenaires du projet RefAB ont organisé le 9 février 2011 une conférence de consensus dans le but de partager une vision commune sur les références en AB et la mise en place d'un référentiel adapté à l'agriculture biologique. Cette conférence de consensus visait à débattre et trancher les sujets de controverses suivants :*

- C1 l'objectif du référentiel (organisation de la production de références ou l'organisation de la diffusion des références) ;*
- C2 l'organisation des partenaires (légitimité du porteur de projet, gouvernance, gestion des concurrences entre les parties prenantes du référentiel...);*
- C3 la manière (ou pas) d'intégrer les connaissances/références produites par les praticiens ;*
- C4 la nature des références à prendre en compte.*

Le jury de la conférence, composé de Martin Bortzmeyer, Sébastien Couvreur, Jean-Marc Meynard, Pierre Mischler, Christian Mouchet, Stéphanie Pageot, Christine Raiffaud et Philippe Viaux, a auditionné cinq experts sur leur expérience :

- Julien Belvèze (Institut de l'Élevage), sur le projet Systèmes du Massif central,*
- Bertrand Chareyron (Chambre d'Agriculture de la Drôme), sur la production et mutualisation/valorisation de références en Rhône Alpes en production végétale,*
- Joseph Argouarc'h (ex formateur au CFPPA du Rheu), sur son expérience de formateur de l'installation en maraichage biologique,*
- Vincent Soullignac (Cemagref), la mise au point d'un outil de capitalisation des connaissances en agriculture,*
- Alain Delebecq, qui a témoigné en tant que maraîcher avec responsabilités professionnelles (président de l'ITAB).*

Le public (une cinquantaine de personnes) a également pu exprimer son avis tout au long de la journée (réactions aux exposés des experts ou discussion générale).

Le jury s'est réuni le 10 février pour formaliser le consensus issu des échanges de la veille et proposer des recommandations pour la construction d'un référentiel AB et pour la poursuite du projet RefAB.

Le jury souligne la qualité des débats et des échanges. Ils ont permis, dans une ambiance constructive, de préciser les questions qui pouvaient se poser et de relativiser et reformuler les controverses telles qu'elles avaient été énoncées.

Le jury prend acte de la qualité du travail de production de références réalisé en région. Dans le même temps, il relève l'existence d'un consensus sur l'importance du besoin de références en AB, bien que ce besoin reste encore à préciser (et à hiérarchiser). Il souligne aussi la nécessité de progresser dans l'organisation d'un cadre national de travail. Il entend apporter quelques réponses aux questions posées mais aussi suggérer des pistes de travail sur :

- le type de référentiel à établir,
- la manière dont la construction de ce référentiel peut être abordée,
- le besoin d'organisation des acteurs, dans le respect des histoires, des compétences, des acquis des différentes structures.

Qu'est ce qu'une référence ?

Les échanges ont montré qu'avant de poursuivre la réflexion sur le référentiel, la notion de références doit être clarifiée.

Le jury propose de définir une référence comme une « *information mobilisable pour agir, explicite (par opposition à un savoir tacite), exogène (construite par un tiers) et contextualisée (dont le domaine de validité est bien cerné)* ». Les références alimentent des activités diverses : des choix techniques, tactiques ou stratégiques, des évaluations, du conseil, de la formation ou de l'accompagnement. Ces activités sont menées par différents acteurs (agriculteurs, conseillers, enseignants, décideurs publics, etc.).

Le jury fait remarquer que les références constituent une catégorie de ressources cognitives pour l'action, avec d'autres ressources comme les savoirs tacites (savoir-faire, compétences, ...), les savoirs théoriques (ex : connaissances agronomiques), les outils d'aide à la décision, etc. Un outil d'aide à la décision n'est pas une référence mais il peut nécessiter des références pour fonctionner.

Carte d'identité d'une référence

- Utilisateur et utilisation ciblés (la référence doit pouvoir s'inscrire dans le raisonnement de l'utilisateur ; la construction d'une référence repose sur une hypothèse concernant la manière de raisonner de son utilisateur potentiel).
- Origine des données et nature des méthodes de construction (la transparence méthodologique, facteur de fiabilité).
- Domaine de validité (zone géographique, type d'exploitation, type de sol, ...). Le passage de la donnée à la référence suppose un travail d'extrapolation. La définition du domaine dans lequel cette extrapolation est valide s'appuie souvent sur la mobilisation de connaissances théoriques.
- Accord partagé des experts et des acteurs (dont agriculteurs) sur les éléments caractéristiques de la référence (pertinence, validité, stabilité).

Type de référentiel à établir

Suivant en cela les experts, le jury propose de ne pas opposer (C1) organisation de la production de références et organisation de la diffusion des références. Il paraît en effet difficile de séparer le travail sur les méthodes de production de références et les stratégies de diffusion de ces références. Le projet RefAB ne vise pas à fabriquer des références (cette étape est mise en œuvre par les différents acteurs locaux ou nationaux qui ont été identifiés par le travail de RefAB) mais bien à expliciter les méthodes de construction des références, en lien avec leur diffusion.

Ces méthodes doivent d'abord s'appuyer sur l'existant. La prise en compte de certaines spécificités de l'AB nécessitera la mise au point ou l'adaptation de méthodes de production de références nouvelles. Le référentiel devra donc permettre des échanges croisés de références, d'indicateurs et de méthodologies entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique pour bénéficier d'apports mutuels. Le référentiel AB peut ainsi s'appuyer à la fois sur des indicateurs éprouvés en agriculture conventionnelle (notamment pour les exploitations en conversion, pour permettre les comparaisons) et sur des indicateurs spécifiques à l'AB, par exemple pour une approche plus globale de l'exploitation (entre autres dans les domaines social et environnemental).

Le référentiel à bâtir pour l'AB doit répondre à des besoins spécifiques préalablement identifiés. Par exemple, alors que l'élaboration des références repose souvent sur l'hypothèse d'un comportement décrit par des moyennes, la gestion des systèmes biologiques fait apparaître aussi le besoin de références sur la question des risques et des comportements d'adaptation au risque.

Les principes mêmes de l'AB impliquent aussi des approches spécifiques : accent mis sur l'autonomie des systèmes, ou sur l'enjeu des rotations comme cœur des systèmes biologiques, ou encore l'importance de la commercialisation en vente directe qui peut structurer le système d'exploitation. Ces spécificités réclament des typologies d'exploitation qui ne seraient pas nécessairement construites sur les mêmes bases qu'en système conventionnel.

La conférence a montré que les attentes manifestées par les participants concernent avant tout le niveau de l'exploitation. Cependant, même si le besoin en références technico-économiques est considéré comme très important, le jury recommande fortement que le référentiel porte également sur les références environnementales et sociales (cf. principes de l'AB). Par ailleurs, il invite les partenaires du futur référentiel à mener des actions sur d'autres échelles (territoire, prise en compte de l'aval, etc.)

La construction du référentiel

Le jury constate qu'il faut distinguer les **sources de données** à l'origine des références et la **manière de passer de ces données à des références** (méthode de construction de références).

Pour construire une référence, l'identification d'une cible (agriculteur, conseiller, formateur, dont les besoins peuvent être divergents), d'une utilisation et d'un vecteur est indispensable. La construction de références passe, selon les cas, par un travail sur la cohérence des données au sein d'un réseau (par exemple : études de groupes de fermes, convergence entre savoirs paysans, convergence avec des résultats expérimentaux d'une autre région) ou par une interprétation des données à la lumière de la théorie (par exemple : construction de cas type, extrapolation de savoirs paysans par confrontation à la théorie, calage de références grâce à l'utilisation d'un modèle agronomique).

<u>Sources de données pour construire une référence</u>

expérimentation, réseau de fermes, savoirs paysans, visite, démonstration, étude de groupe, monographie, observatoire, enquête.

Le jury invite les partenaires de RefAB à poursuivre sur ces bases leur travail de réflexion sur les méthodes de construction des références.

Besoin d'organisation des acteurs, dans le respect des histoires, des compétences, des acquis des différentes organisations (C2).

Le jury constate la nécessité d'une structuration nationale pour diverses raisons :

- faire circuler les références (entre régions) ;
- enrichir la construction de références par la confrontation de données ou de références issues de différentes régions et conforter des approches transversales ;
- capitaliser le travail méthodologique (homogénéiser les références dans leur contenu et dans leur fiabilité) ;
- pour réduire les coûts d'obtention (temps, ressources financières) ;
- obtenir des références proprement nationales.

Les acteurs régionaux sont des partenaires moteurs, incontournables et indispensables dans la mise en place d'un référentiel sur l'agriculture biologique. Le jury recommande néanmoins de clarifier la gouvernance d'un tel dispositif multipartenarial. L'ITAB a fait valoir sa vocation, son historique, ses compétences et son réseau, et s'est proposé comme animateur de ce référentiel.

Questions restées en suspens

La controverse C3 relative à l'intégration des connaissances des praticiens ne constitue pas une réelle controverse, l'ensemble des participants à la conférence considérant ces savoirs comme des sources de références. Le traitement de cette question doit être inclus dans celle de la production de références. Le jury remarque cependant que la capitalisation du savoir tacite est une question délicate qui mérite réflexion. En effet, les savoirs qui peuvent être sources de références sont explicites et tacites ; les premiers sont ceux qui sont le plus mobilisés mais les seconds représentent une part très importante du savoir.

Par ailleurs, divers sujets ont été abordés sur lesquels le jury ne peut apporter de recommandations, faute d'avoir suffisamment d'éléments issus des échanges de la journée. Ces sujets concernent en particulier des références nécessaires mais qui pourraient réclamer d'autres acteurs que ceux de RefAB :

- la prise en compte de l'aval et de la mise en marché,
- la qualité des produits, notamment technologique,
- les enjeux de santé liés aux produits biologiques.

En outre, la question de la mise en place d'un outil collaboratif (de type « encyclopédie en ligne ») a été abordée et pourrait donner lieu à une réflexion plus approfondie de la part des partenaires RefAB.

Au-delà du rôle du jury qui était de faire émerger les éléments de consensus (voire de mettre en évidence l'absence de tels éléments) pour la mise en place d'un référentiel AB, il reste des priorités à donner pour orienter les travaux à mener en 2011 et 2012 dans le cadre du projet RefAB. Le jury propose que ces priorités soient fixées par le comité de pilotage du projet, sur la base des recommandations issues de la conférence de consensus.



Pour le jury, le Président, Christian Mouchet

* Le projet RefAB (2010-2012) vise à construire les bases méthodologiques d'un référentiel AB, c'est-à-dire un outil de production et de partage de références, valorisant la diversité des systèmes de production biologique et prenant en compte les dimensions territoriales et de structuration de marchés. Ce travail aboutira en 2012 à la définition d'un dispositif d'acquisition de références, structurant au niveau national des outils mis en place en région. Son usage et sa pertinence par rapport aux problématiques de l'Agriculture Biologique (territoires et filières) seront vérifiés.

